



Le 15 décembre 2014

Communiqué de presse**Dernier tronçon de la Chaussée de Gand, le sens unique qui fâche :
Les autorités communales procèdent à sa suppression aujourd'hui.**

Ce 15 décembre, les autorités communales de Berchem-Sainte-Agathe vont procéder à la suppression du sens unique de la chaussée de Gand (tronçon situé entre la chaussée de Zellik et l'avenue Charles-Quint).

En effet, ce sens unique installé par la Région a été instauré sans aucune base réglementaire et/ou légale, puisque non reprise dans un règlement complémentaire relatif à une voirie régionale.

Cette déviation entraîne le mécontentement des riverains et occasionne des obstructions en matière de mobilité et d'accès au Quartier de la Gare. Cette situation entraîne également les clients à désertier le centre commercial du Basilix et les commerces aux alentours en mettant en péril le commerce local.

Pour dénoncer cette situation, un courrier des autorités communales avait été adressé le 24 novembre dernier à Monsieur Pascal Smet, Ministre du Gouvernement, chargé de la Mobilité et des Travaux publics, ainsi qu'à Madame Debaets, Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière afin de leur demander la suppression de ce sens unique.

N'ayant reçu aucune réponse à ce jour, l'administration communale procédera à la suppression de ce sens unique en attendant la clarification nécessaire.

Contacts :

Joël Riguelle
Bourgmestre – GSM : 0475/82.37.79

Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet du Bourgmestre
Tel. : 02/464.04.82 – GSM : 0495/62.04.65
sgysen@1082berchem.irisnet.be